

# OPERATION ZOE

## Une voiture électrique en autopartage à La Chapelle en Vercors

### CHARTE DES UTILISATEURS

A la croisée de volontés communes des habitants et des élus, le territoire du Vercors-Drômois est à la recherche de nouveaux équilibres en matière de transition écologique.

La Communauté de Communes Royans-Vercors a signé avec l'état et de nombreux autres partenaires un **Contrat de Transition Ecologique** en février 2020. Dans ce contrat l'intercommunalité affiche sa volonté de transition à travers 5 axes principaux :

- 1. Mobilités** : révolutionner les mobilités rurale et touristique pour s'affranchir des produits pétroliers et diminuer les émissions de GES ;
- 2. Energies** : réduire les consommations d'énergie, produire et utiliser des énergies renouvelables ;
- 3. Economie & Agriculture** : produire de manière durable, consommer des produits et services locaux de qualité ;
- 4. Environnement** : limiter les déchets et les pollutions, protéger la biodiversité ;
- 5. Ancrage territorial & Gouvernance** : sensibiliser, associer, collaborer, montrer l'exemple.

La Centrales Villageoises VercorSoleiL, société citoyenne à statuts coopératifs, est engagée depuis plus de 5 ans dans la transition énergétique sur le territoire et est partenaire du C.T.E. Partant d'un constat, malheureusement indéniable, le maillon indispensable sur nos territoires, entre le vélo pour les déplacements locaux et les transports en commun pour les longues distances, reste, en l'absence de transports collectifs, la voiture. L'opération ZOE a pour but d'évaluer pratiquement les possibilités de faire passer ce maillon individuel de la voiture particulière à une dimension plus collective de la voiture partagée.

C'est donc un test grandeur nature que nous essayons de mettre en place collectivement pour diminuer l'impact écologique de la multiplication des voitures, pour favoriser le covoiturage, pour diminuer l'impact du réchauffement climatique, pour diminuer l'utilisation des énergies carbonées et diminuer les nuisances sonores.

Cette expérience soutenue également par la Commune de la Chapelle en Vercors et s'inscrivant dans les expérimentations souhaitées par la démarche Smart Village pilotée par l'Association Adrets dans le cadre du programme européen Interreg Alpine Space, se traduit dans un premier temps par la mise à disposition d'un véhicule électrique ZOE aux habitants du Vercors-Drômois qui pourront le réserver pour une demi-journée, une journée ou une semaine.

Afin de permettre par la suite une réplique du modèle sur les autres communes, ou sur d'autres territoires, le coût d'utilisation facturé a été calculé sur la base de coûts réels d'entretien et d'achat du véhicule. Néanmoins pour garder les tarifs d'usage au plus bas, **chaque utilisateur doit s'engager à prendre un soin particulier du véhicule, comme pour tout bien commun, et participer activement à la responsabilisation collective en évitant un coûteux contrôle contradictoire à chaque mise à disposition.** Pour cela, nous comptons sur le sens des responsabilités de chacun pour signaler tout incident survenu sur le véhicule pendant son utilisation.

